

# LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE DE L'EXPLOITATION DES PME ET LA NOTION D'EFFET DE LEVIER FINANCIER

## Sous l'éclairage de la théorie d'agence

Dr TARI Mohamed Larbi Mr ATTARI Abdennasser

Ecole Supérieure de Commerce

[Tari.med.larbi@gmail.com](mailto:Tari.med.larbi@gmail.com)



### Résumé :

Les entreprises, petites et moyennes, ont pu avoir une place importante qui fait l'objet d'un champ d'intéressement et d'investigation pour certain nombre d'économistes et organisations mondiales, et qu'elles furent le sujet de grandes recherches ainsi que débats , vu leur impact sur la relance du développement, notamment dans les transformations économiques actuelles . L'Algérie a déployé des efforts considérables dans le domaine des réformes économiques entamés depuis les années 90. Par conséquent, et à cet égard, l'Algérie a installé un ministère comme preuve et témoin. Nonobstant, plusieurs problèmes freinent le processus de développement de ces entreprises, et notamment des problèmes de financement. Dans le présent article, nos préoccupations se sont penchées sur la mise en exergue pour les problèmes de financement ainsi que la description de la relation banque-entreprise à travers la théorie d'agence, pour afin aboutir aux solutions proposées par le Crédit Populaire d'Algérie.

**Mots clés : petite et moyenne entreprise, banque, relation d'agence, effet de levier**

## **Abstract:**

Firms , small and medium , could have an important place which admires many bursars and organization worldwide ,and that they were the subject of big researches as well as debates, seen their impact on the revival of development, notably in economic transformations statuesque . Algeria dedicated a big effort and importance in the area of economic reform offered at the beginning of the nineties. As a result, and in this respect, Algeria installed a ministry as proof and witness. In spite of all it , several political and social problems abash the wheel of the development of these last and especially of problems of financing. In the present article, I start some stages of problems of financing and describing the relation between firm and bank via the agency theory, and follow the main resolution, notably the credits of working, were offered by the popular credit of Algeria (CPA bank)

**Key words : small and medium firm , bank, agency relation, financial leverage**

## **Introduction**

Les petites et moyennes entreprises(PME) sont considérées comme le moteur de toute économie, elles contribuent au développement et la croissance des pays, elles sont une source essentielle du dynamisme et de flexibilité, aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes.

Dans le contexte actuel de l'économie algérienne qui se caractérise par la dépendance aux hydrocarbures et qui oblige le pays à revoir ses politiques, les PME sont devenues un élément essentiel à la diversification économique et sociale du pays : en contribuant à la formation du PIB hors hydrocarbures et en constituant un atout par leur forte absorption du chômage.

En effet, les PME algériennes souffrent de plusieurs obstacles dont le plus important est celui relative au financement, elles peuvent avoir recours à ses propres moyens (fonds propres) ou bien au crédit bancaire.

L'accès au crédit bancaire est donc une condition essentielle du développement de ce secteur mais en Algérie, elles sont confrontées à une multitude de tracasseries administratives pour obtenir un crédit.

Par ailleurs, en matière de financement, le banquier procède à toute une étude de la demande de crédit dans le but d'identifier les besoins de financement du demandeur

La problématique du financement bancaire des entreprises met en relation contractuelle entre l'entreprise, d'un côté, et le banquier de l'autre côté. Dans le cadre d'octroi d'un crédit, cette relation crée les conditions d'un problème d'agence, ce dernier pratiquement existe dans toute sorte de relation contractuelle. Cette problématique est traitée à travers la théorie d'agence.

Dans ce présent travail nous cherchons à savoir les différents types du financement accordés par la banque, en particulier le crédit d'exploitation.

L'intérêt de cette étude est de répondre à la problématique suivante :

Comment la banque participe-t-elle aux financements des PME par les crédits d'exploitation ?

Cet article traitera trois sections dont les intitulés suivent :

- Les PME et le secteur bancaire algérien à l'égard de la théorie d'agence
- Montage d'un dossier de credit d'exploitation
- ETUDE DE CAS : Eurl Pharmabio

## **SECTION 01 : LES PME ET LE SECTEUR BANCAIRE ALGERIEN** **SOUS L'EGARD DE LA THEORIE D'AGENCE**

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent la forme dominante d'organisation de l'entreprise, elles jouent un rôle très important dans l'économie, elles créent des postes d'emplois et contribuent au PIB du pays.

La banque est intermédiaire agréé, elle distribue des crédits sur la base des fonds collectés, sa vocation essentielle prise dans sa globalité est sa fonction de pourvoyeur de fonds.

Le secteur bancaire algérien a connu pratiquement une multitude de changement, notamment avec la promulgation de la loi 90/10 relative au du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, et aussi l'ordonnance 03-11 du 26 /08/2003 relative à la monnaie et au crédit.

### **A-LES PME EN ALGERIE**

#### **1. Définition des PME**

Est considérée comme PME, toute entité engagée dans une activité économique quel que soit son statut légal. On n'est jamais arrivé à donner une définition universelle et complète des PME, il est difficile d'en donner une seule image tant les présentations diffèrent selon les pays, les régimes politiques, les niveaux de développement économique, la divergence des opinions et de la non existence d'un critère unique de classification des PME.

#### **La définition des PME en Algérie :**

En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation sur la promotion de la PME (n°1/18 du 12/12/2001) définit dans son article 4 la PME comme suit : « la PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production des biens et services :

- Employant de 1 à 250 personnes ;

- Chiffre d'affaires d'annuel ne dépassant pas les 2 milliards de dinars ;
- Le total du bilan annuel ne dépassant pas les 500 millions de dinars.

**Tableau n°01: Typologie des PME/PMI**

<b>Entreprise/ critère</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Bilan annuel</b>
<b>Moyenne entreprise (ME)</b>	50 à 250	200 millions à 2 milliards DZD	100 à 500 millions de DZD
<b>Petite entreprise (PE)</b>	10 à 49	< 200 millions DZD	< 100 millions DZD
<b>Très petite entreprise/ micro entreprise (TPE)</b>	01 à 09	< 20 millions DZD	< 10 millions DZD

**Source :** Selon la loi d'orientation sur la promotion de la PME en Algérie

### **3. Les problèmes de croissance des PME :**

Les PME en Algérie rencontre une multitude de problèmes qui entravent leur croissance et développement, et cela aussi dans la phase de création.

La compétition de l'informel, les contraintes administratives, l'accès au marché du foncier, la compétitivité des PME face à la concurrence internationale

### **B- LE SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN**

Les intermédiaires financiers sont des firmes dont l'activité principale est de fournir des services et des produits financiers à leurs clients, Les principaux types d'intermédiaires financiers sont les banques, les sociétés financières et les compagnies d'assurances.

**1. La banque :** Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôts, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou opérations financières.

Vu la loi N° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit modifiée et complétée :

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de progression habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi N° 90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Les opérations de banques comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédits ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »

### **Les fonctions de la banque :**

Les fonctions de la banque, dans toutes leurs formes sont relativement les mêmes et se présentent comme suit :

- La collecte de ressources ;
- La distribution de crédits ;
- Les opérations financières ;
- Les opérations de trésorerie.

### **1.1. Typologie des banques :**

#### **1.1.1. Banque centrale**

La banque centrale ou l'institut d'émission est une banque située au sommet de la hiérarchie du système bancaire, elle est chargée de l'émission de la monnaie dans un pays, de ce faite la banque centrale exerce un rôle essentiel dans la conduite de la politique monétaire d'un pays.

#### **1.1.2. Banque généraliste (universelle) ; banque spécialiste :**

La banque «à tout faire», «généraliste» ou «service complet» correspond à ce que les banquiers anglo-américain appellent «universel banking». Ce dernier terme, selon certains praticiens, a

été traduit en français sous l'appellation de «banque universelle». C'est l'envergure de la gamme de produits et de services offert et non l'extension géographique qui

### **1.1.3. Banque de dépôt ; banque d'affaire :**

Les banques de dépôt ou de crédit font appel à l'épargne, leurs ressources essentielles sont les dépôts à vue et leurs activités caractéristiques sont les crédits à court terme.

## **2. La réforme du système bancaire et la transition vers l'économie de marché :**

### **2.1 La régulation monétaire :**

La loi sur la monnaie et le crédit a prévu des organes, des instruments et des mécanismes pour la régulation monétaire, tels que :

#### Le conseil de la monnaie et du crédit :

Il agit à la fois en tant que conseil d'administration de la Banque Centrale, et en tant qu'autorité monétaire unique indépendante du Trésor Public.

Cet organe conçoit, formule et arrête les objectifs et les instruments de la politique monétaire et de crédit, que les structures techniques de la Banque d'Algérie ont mis en œuvre.

#### La commission bancaire :

Dotée d'un pouvoir de sanction à l'égard des banques. Elle est l'organe de surveillance de l'application de la réglementation bancaire.

#### La centrale des risques bancaires :

En imposant aux banques le respect de ratios de couverture et de division des risques, elle contribue à la protection des déposants.

Pour ce qui est des instruments et des mécanismes, la Banque d'Algérie intervient par une réglementation prudentielles des risques et une réglementation du marché monétaire.

### **2.2 Le nouveau paysage bancaire :**

A la fin de novembre 2008, le secteur bancaire algérien comprend six banques publiques, quatorze banques privées à capitaux étrangers (contre douze à fin 2007), une banque spécialisée dans la distribution

de crédits à l'agriculture et cinq établissements financiers (contre six à fin 2007). Le réseau d'agences des banques publiques et privées augmente progressivement, soit, en 2007, un guichet bancaire pour 25700 habitants (7870 personnes en âge de travailler). Le taux de bancarisation sous l'angle du développement du réseau reste encore faible comparativement au niveau atteint dans les pays dont le développement est proche de celui de l'Algérie.

### **C. LA RELATION BANQUE-ENTREPRISE : UNE RELATION D'AGENCE**

Le comportement des dirigeants d'entreprises est jugé dans la plupart des cas opportuniste. Il en résulte selon la théorie de l'agence de la différence entre les objectifs des dirigeants qui cherchent d'avantage le prestige, la croissance, le confort et les objectifs des créanciers (la banque) qui cherche d'abord la sécurité.

Le recours au financement bancaire est très souvent à l'origine de l'asymétrie d'informations avec sélection adverse et hasard moral.

#### **1. Conflits d'agence entre banque et entreprise**

Les deux principaux conflits qui peuvent surgir dans une relation banque entreprise sont les problèmes de sélection adverse et les problèmes du risque moral ainsi que la résultante de ces problèmes d'agence à savoir le rationnement du crédit.

##### **1.1 Asymétrie d'information ex-ante (sélection adverse)**

Un contexte d'incertitude est caractérisé par une information imparfaite et asymétrique entre les différents acteurs. En effet, l'emprunteur détient plus d'information que le prêteur et peut ainsi cacher ou ne pas révéler certaines informations, en faisant preuve d'opportunisme précontractuel. Les "mauvais" risques ont systématiquement intérêt à se faire passer pour des emprunteurs peu risqués. Pour cette raison la banque ne peut se fier à l'information divulguée par le demandeur de crédit concernant son niveau de risque, elle se voit donc dans l'obligation de proposer un

taux d'intérêt unique reflétant la qualité moyenne des emprunteurs.

Il en résulte un mécanisme d'anti-sélection ou de sélection adverse dans la mesure où une augmentation du taux d'intérêt a pour corollaire une fuite des bons risques.

Une hausse des taux d'intérêt engendre des effets opposés sur le profit bancaire. D'un côté elle implique une hausse des revenus de la banque, mais de l'autre elle provoque un phénomène d'anti-sélection (fuite des bons risques) qui dégrade la qualité de portefeuille de crédit.

Dans une relation banque-entreprise, la banque a de fortes chances d'être affectée d'une asymétrie en matière d'information. L'emprunteur est généralement mieux informé sur sa propre capacité d'entreprendre les opérations envisagées et sur le risque a priori du projet qu'il présente. Cette forme d'asymétrie conduit à la sélection adverse.

Ce phénomène de sélection adverse pousse les prêteurs à procéder à des ajustements par la quantité : c'est ce qui est connu sous l'appellation « rationnement du crédit » qui pourrait être pratiqué par les banques si elles ne peuvent pas résoudre totalement les problèmes posés par l'asymétrie d'information avec les emprunteurs

### **1.2 Asymétrie d'information ex-post (aléa moral)**

Dans le domaine du crédit, l'idée de « hasard moral » vient de ce que les prêteurs ne peuvent pas contrôler ou contrôlent mal les actions des emprunteurs et par conséquent le rendement des prêts.

Une fois que le prêt ait été accordé, la banque n'est pas assurée que le contrat sera scrupuleusement respecté par l'entreprise. Ainsi, les emprunteurs fortement endettés peuvent être incité à se lancer dans des projets plus risqués que ne le prévoyait le contrat initial signé avec le banquier, ce qui augmente in fine la probabilité de défaillance.

### 1.3 Le rationnement du crédit

Sous l'hypothèse de l'information asymétrique, les banques trouvent des difficultés à identifier les risques entre deux catégories de firmes les « bonnes » et les « mauvaises ». Cette ignorance conduit le prêteur à surestimer les probabilités de défaillance si bien que les risques d'exclusion du marché sont sensiblement plus élevés.

On parle de rationnement du crédit lorsque la quantité demandée excède la quantité offerte sur le marché du crédit.

Les actions menées par les prêteurs pour limiter ce comportement, (l'effort de contrôle) ne permettent pas toujours de réduire de façon économiquement viable ce phénomène. Dès lors, lorsque les coûts de contrôle excèdent les bénéfices attendus de cette action, le prêteur peut préférer limiter son offre de financement aux entreprises. Le marché du crédit est alors dit rationné puisqu'il subsiste une demande excédentaire non satisfaite.

### 1.4 Mécanismes de réduction du risque de rationnement du crédit

La littérature a développé de nombreuses réflexions sur les moyens de réduire le risque de rationnement. L'apport des garanties peut réduire les risques de moralité et augmenter l'octroi de la dette bancaire, l'entretien d'une relation durable peut constituer un moyen de contrecarrer ce risque de rationnement.

#### ➤ Les garanties

L'entrepreneur est incité à lancer les projets les moins risqués pour ne pas perdre ses garanties. L'introduction de garanties dans les contrats de prêt permettrait de discriminer les emprunteurs en associant à des garanties plus fortes des taux débiteurs plus faibles, et contribuerait ainsi à accroître l'endettement bancaire. Or, la seule forme de garantie mesurable à ce jour est celle qui passe par les états

financiers. Elle s'exprime par différents rapports : immobilisations corporelles nettes/total actif, actifs tangibles immobilisés/total bilan, immobilisations corporelles nettes/total bilan. Ces études montrent dans leur ensemble l'impact favorable des garanties financières sur le niveau ou le coût de la dette bancaire. Ces conditions sont néanmoins caractérisées par un champ d'application a fortiori limité : elles ne contribuent pas à prévoir avec exactitude et fiabilité tous les états de la nature. Ce qui explique l'indispensable suivi de la relation de financement.

### ➤ **Les relations de long terme**

Les relations de long terme sont également un moyen efficace pour réduire le rationnement des crédits aux entreprises. Une relation de long terme permet la constitution d'une base de données internes et limite ainsi les asymétries d'information ex-ante et ex-post. Grâce à des relations de partenariat suivies, une banque améliore la qualité de son portefeuille puisqu'elle élimine peu à peu les entreprises risquées. Du côté des entreprises, une relation de long terme limite les incitations à l'opportunisme et empêche la transgression des engagements pris. Les entreprises constituent, ainsi un capital-réputation et accèdent aux crédits aux meilleures conditions.

## **SECTION 02 : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CREDIT**

### **D'EXPLOITATION**

Toute entreprise peut se trouver, à un moment donné, dans l'obligation de recourir au crédit bancaire pour pallier aux insuffisances de son fonds de roulement. A cet effet, le banquier lui propose des concours qui répondent à ses besoins.

Dans l'étude que nous avons menée, nous avons choisi parmi la panoplie de financements que les banques accordent, le système de crédit d'exploitation appelé en outre « crédit de financement du bas de bilan »

Ce type de crédit qu'octroie la banque vise à assister les entreprises à caractères économiques dans leurs activités courantes et tend à rendre fluide le courant de leur fonctionnement en pécune.

## **A- LE CREDIT BANCAIRE ET SA TYPOLOGIE**

### **1. Définition et objectif de crédit**

Sur l'aspect économique, le crédit est défini par l'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit comme étant « ... tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie.

Le domaine du crédit est extrêmement vaste, il s'étale dans le temps et l'espace, s'étend à toute sorte d'activités et répond à de multiples besoins économiques.

Il peut donc avoir pour objet aussi bien le financement des investissements des entreprises et des particuliers que le comblement des creux passagers de la trésorerie il permet de faire face à tous les décalages entre les recettes et les dépenses quelle que soit l'origine des unes et des autres. Il peut durer de ce fait de quelques jours à plus de vingt ans.

### **2. Subdivisions des formes de crédit**

Ils se subdivisent comme suit :

#### **2.1. Le financement d'investissement**

Le crédit d'investissement à moyen et long terme est destiné à financer le haut de bilan, c'est-à-dire les immobilisations.

Les crédits d'investissement sont étudiés par le banquier de façon très poussée à cause de leurs durées et de leurs montants importants.

## Caractéristiques

- La détermination de l'objet de crédit : extension et/ou modernisation, nouveau projet ;
- La durée : de 02 à 20 ans ;
- Le volume de crédit : inférieur ou égal à 70% du montant de l'investissement.

### **2.3. Le financement du commerce extérieur**

Dans le bon déroulement de leurs opérations avec l'étranger, les entreprises peuvent recourir à leurs banquiers pour demander des crédits de financement extérieur. Donc on distingue :

Le crédit documentaire ; Le crédit acheteur ; Le crédit fournisseur ; Le crédit de préfinancement ; La mobilisation des créances nées à l'étranger ; Les avances en devises.

### **2.4. Financement de l'exploitation**

Pour remédier aux insuffisances temporaires de capitaux, l'entreprise peut solliciter l'aide de son banquier, qui pourra lui proposer des concours en adéquation avec les besoins exprimés. Cependant, étant donné que ces concours sont directement liés au cycle d'exploitation, ils ne sauraient dépasser la durée du même cycle. (Généralement une année)

Dans ce sens, le banquier propose une panoplie de crédits destinés à apaiser les problèmes temporaires de trésorerie rencontrés par l'entreprise et assurer la bonne marche de son cycle d'exploitation. Ces crédits d'exploitation, appelés également « crédits de financements du bas bilan »

#### **2.4.1 Les crédits d'exploitation :**

Le crédit d'exploitation finance un besoins lié à l'activité de l'entreprise non supportés par le Fond de Roulement. Nous

distinguons généralement deux grandes catégories de ce crédit à savoir le crédit par caisse et le crédit par signature.

### **2.4.1.1 Les crédits d'exploitation par caisse (direct) :**

Le crédit par caisse constitue un soutien direct de la banque à la trésorerie de l'entreprise qui peut se réaliser sous différentes formes, on distingue :

- Les crédits par caisse globaux (en blanc) ;
- Les crédits d'exploitation spécifiques.

#### **➤ Les crédits par caisse globaux (en blanc) :**

L'objectif de ces crédits est de financer une partie du bas du bilan (actifs circulants), sans qu'ils soient destinés ou rattachés à un besoin bien déterminé.

On les appelle crédits en blanc du fait que le banquier prenant en compte que la promesse de remboursement et il n'exige pas des garanties. Ces crédits se présentent sous différentes formes : La facilité de caisse ; Le découvert ; Le crédit de campagne ; Le crédit relais ou de soudure.

#### **➤ Les crédits d'exploitation spécifiques :**

Les crédits d'exploitation sont dits spécifiques lorsqu'ils financent des postes spécifiques de l'actif circulant. Ils ont donc un objet bien déterminé ; c'est pour cela qu'on les qualifie de crédits causés. Ces crédits ont une origine précise. Ils présentent l'avantage pour l'entreprise d'accélérer la rotation de son actif cyclique et ainsi disposer plus rapidement de liquidités.

Ces crédits peuvent revêtir les formes suivantes : Escompte commercial ; Avance sur marchandises ; Avances sur marchés

publics ; Avances sur titres ; Avances sur factures ; Affacturage (factoring).

### **2.4.1.1 Les crédits par signature (indirect)**

En plus des crédits de trésorerie, la banque peut accorder aux entreprises sa signature sous forme d'engagement que l'on appelle des crédits par signature.

Dans cette forme de crédit, le banquier s'engage par lettre, auprès de tiers, à satisfaire aux obligations contractées envers eux par certains de ses clients, au cas où des derniers n'y satisferaient pas eux-mêmes.

On distingue généralement trois types d'engagements par signature : les cautions bancaires, l'aval, l'acceptation.

Enfin, chaque crédit, quelque soit sa forme, sa durée et son montant, étant un risque potentiel, son octroi doit répondre à des conditions préalables d'étude et d'analyse.

## **3. Les risques du crédit**

Le travail du banquier consiste à cerner et limiter au maximum ces risques. On distingue habituellement : Le risque de non remboursement ; Le risque liquidité ; Le risque de taux ; Le risque de change .

## **B- MONTAGE ET ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'EXPLOITATION**

Toute entreprise en plein exploitation peut se trouver, à un moment donné, dans l'obligation de recourir au crédit bancaire pour pallier aux insuffisances de son fond de roulement. À cet effet, le banquier répond à son client et lui propose les concours qui répondent à ses besoins.

Toutefois, avant de prendre la décision de s'engager avec le demandeur du crédit, le banquier est tenu de s'entourer d'un

## **LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE**

maximum d'informations susceptibles de lui donner une idée sur les compétences et les performances de l'entreprise d'une part, et sur l'honorabilité et la moralité de son client d'autre part.

Ainsi, pour prétendre à un crédit bancaire, le client doit faire l'objet d'un dossier de crédit d'exploitation complet qui permettra au banquier de mener une analyse qualitative et quantitative approfondie, en empruntant les étapes suivantes :

- Constitution du dossier de crédit d'exploitation ;
- Classification de la clientèle ;
- Diagnostic économique et financier de l'entreprise.

### **1. Documents constitutifs d'un dossier de crédit d'exploitation**

Le dossier de crédit est constitué de documents juridiques, économiques, commerciaux, comptables, financiers, fiscaux et parafiscaux. Il est fonction de l'ancienneté de la relation du client avec sa banque, de la nature de son activité ainsi que du type du concours sollicité.

- Une demande écrite de l'entreprise
- Les documents juridiques et administratifs
- Les documents comptables et financiers : Les bilans et annexes clos des trois (03) dernières années. Dans le cas d'une ancienne relation, seul le dernier bilan est exigé. Le banquier devra veiller à:

-Faire accompagner les bilans des sociétés de capitaux (SPA, SARL) du rapport des commissaires aux comptes et de la résolution de l'assemblée des actionnaires ;

-Vérifier que les bilans des sociétés de personnes sont signés par un comptable agréé ;

-Vérifier que les règles comptables prescrites par le système comptable financier (S.C.F) ont été respectées pour l'élaboration des documents comptables cités ci-dessus.

- Le bilan d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer et le bilan prévisionnel de l'exercice suivant pour les entreprises en démarrage ;
  - La situation comptable provisoire (actif passif, Tableau des comptes de résultat) pour les demandes introduites après le 30 juin ;
  - Plan de trésorerie ;
  - Bilan et TCR prévisionnels se rapportant à l'exercice à financer ;
- Les documents économiques
  - Les documents commerciaux
  - Les documents fiscaux et parafiscaux
  - Le compte rendu de visite

2. **Classification de la clientèle** : Les éléments d'identification cités précédemment ne sont pas suffisants pour mieux apprécier et juger de la qualité du demandeur du crédit. La confiance que le banquier s'inspire de son client ne dépend pas uniquement de la performance et de la compétence de son entreprise, mais également de la nature de la relation qu'ils entretiennent.

Pour obtenir des informations concernant sa clientèle, le banquier peut recourir à plusieurs sources d'informations. Il peut compter, soit sur ses confrères pour obtenir des renseignements liés aux clients domiciliés chez eux (renseignements commerciaux), soit sur les centrales de la Banque d'Algérie, à savoir **La Centrale des Impayés** (Informations sur les incidents de paiements), **la Centrale des Risques** (Informations sur

## **LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE**

les crédits accordés par les banques) et **la Centrale des Bilans** (Informations comptables et financières sur les entreprises).

Pour apprécier la nature de la relation qui le lie avec son client, et pour mieux classer sa clientèle, le banquier doit analyser les points suivants :

### **2.1. Les Mouvements D'affaires Confiés**

Le compte courant du client retrace l'ensemble des transactions liées à l'activité de l'entreprise. Le mouvement d'affaires confié par le client à sa banque reflète le degré de fidélité et de confiance qu'il a en son banquier. Il se calcule ainsi :

$$\text{Mouvement d'affaires} = \sum \text{Mouvements crédit} = \text{versements} + \text{virements reçus} + \text{remise de chèques et effets}$$

### **2.2. Le Niveau D'utilisation Des Concours Autorisés**

Le suivi de l'utilisation des crédits antérieurement consentis permet au banquier de juger la compatibilité des besoins réels de son client avec les besoins exprimés (pour les crédits antérieurs) et par conséquent, cerner les besoins réels actuels du demandeur de crédit.

### **2.3. Les Incidents De Paiements**

Pour apprécier la moralité et le sérieux de son client, le banquier doit vérifier si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un incident de paiements, qui concerne les émissions de chèques sans provision, le non-paiement d'une traite à échéance ou encore le non-paiement d'une dette privilégiée, généralement sanctionné par un avis à tiers détenteur ou une saisie-arrêt.

## **3- Le diagnostic économique et financier de l'entreprise**

Pour mesurer les risques qu'il encourt vis-à-vis de l'entreprise, le banquier effectue une analyse financière de l'affaire dont la méthodologie et les techniques utilisées seront développées.

L'analyse financière a pour but d'étudier les points forts et les points faibles d'une entreprise en se fondant sur divers éléments d'ordre comptables humains et financiers.

Cette méthode comporte trois étapes successives : l'analyse des éléments représentatifs de l'entreprise ; l'établissement d'un diagnostic sur sa situation actuelle et l'élaboration de propositions devant améliorer la situation future de l'entreprise.

L'analyse financière se base donc sur l'analyse de la situation passée d'une entreprise pour lui donner des éléments lui permettant d'améliorer sa situation future.

Ainsi, dans son étude, le banquier se doit de distinguer entre ce qui a été réalisé par l'entreprise et ce qu'elle compte réaliser dans l'avenir. D'où une analyse rétrospective et une analyse prospective ou prévisionnelle.

**\*La notion de la Rentabilité et l'effet de levier financier :**

**La rentabilité économique** = excédent brut  
d'exploitation / immobilisations brute + BFRE

Cet indicateur mesure la rentabilité de l'actif économique (immobilisations + BFRE) utilisé par l'entreprise pour produire. Ce ratio est un indicateur plus pertinent de la rentabilité mesurée en termes d'efficacité du processus productif.

La Rentabilité économique (**R.é**) peut s'expliquer par la combinaison d'une marge et d'un taux de rotation. En effet :

La rentabilité économique =  $[\text{EBE}/\text{Chiffre d'Affaires HT}] \times [\text{CA HT}/\text{Actif économique}]$ .

**La rentabilité financière** = résultats net comptable / fond propres

## LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE

Le premier ratio, **EBE/Chiffre d’Affaires HT**, est la marge d’exploitation que l’entreprise dégage alors que le second, **CA HT/Actif économique**, est un ratio de rotation de l’actif économique qui indique le volume du chiffre d’affaires généré par le capital économique

Le ratio de rentabilité financière (des capitaux propres) permet de savoir si les actionnaires ou associés ont fait un bon choix en plaçant leur argent dans l’entreprise. Si la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique, alors on dit que l’entreprise bénéficie d’un effet de levier.

**Effet de levier** = La rentabilité financière - La rentabilité économique

L’effet de levier mesure l’incidence (positive ou négative) de l’endettement financier sur la rentabilité financière de l’entreprise, c’est-à-dire sur le rendement de ses capitaux propres.

Le principe de l’effet de levier est le suivant : lorsqu’une entreprise s’endette et investit les fonds empruntés, elle doit « normalement » dégager un résultat supérieur aux frais financiers de l’endettement. Sinon, ce n’est pas la peine d’investir. L’entreprise réalise donc un surplus (qui est la différence entre le résultat dégagé (R.é) et le coût de l’endettement).

Ce surplus revient aux propriétaires de l’entreprise et majore la rentabilité des Capitaux Propres (RCP). L’effet de levier de l’endettement augmente donc la rentabilité des capitaux propres. D’où son nom.

En Fin, ce dossier permettra au banquier d’apprécier les compétences et les capacités financières de l’entreprise à faire face à ces engagements. Toutefois, le banquier ne doit pas perdre de vue l’appréciation des

relations de l'entreprise avec son environnement et la moralité de ses dirigeants. Comme le souligne cette citation : Deux choses sont absentes du bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes.

Pour mettre en valeur les éléments développés dans les deux premiers chapitres précédents, une illustration par un cas pratique traité, fondé sur une étude empirique au niveau de l'agence s'avère plus que nécessaire. Pour cela, nous avons choisi un dossier de crédit déjà traité au niveau de l'agence, concernant un crédit d'exploitation, sur lesquels nous avons tenté de mener notre propre étude appliquant les techniques d'analyse financière. Pour aboutir enfin à une simulation relative à l'application de l'effet de levier en fonction de la dette et les capitaux propres de l'entreprise.

### **SECTION 03 : ETUDE DE CAS D'OCTROI D'UN CREDIT D'EXPLOITATION (CPA-EURL PHARMABIO)**

#### **1. Présentation du Crédit Populaire d'Algérie (CPA)**

Le CPA est créé en 1966 par l'ordonnance n°66/366 du 29 décembre avec un capital initial de 15 millions de dinars.

En 1985, le CPA donne naissance à la banque de développement local par cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et 89000 comptes clientèles défini par ses statuts comme banque universelle, le CPA a pour missions de promouvoir le développement du BTPH, les secteurs de la santé et du médicament, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, la PME/PMI et l'artisanat. Suite à la promulgation de la loi sur l'autonomie des entreprises en 1988, le CPA est devenu une entreprise publique économique par actions dont le capital est propriété exclusive de l'Etat.

Depuis 1996, en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous tutelle du ministère des finances.

Les réseaux d'exploitation sont constitués de 221 agences encadrées par 15 groupes d'exploitations.

## Etude De Cas D'un Dossier De Crédit D'exploitation (Eurl Pharma bio)

### Présentation succincte de l'affaire :

La présente étude de cas porte sur le renouvellement sans modification des crédits d'exploitation précédemment obtenus par l'**EURL PHARMABIO**. Les montants sont comme suit :

- Credoc / rem doc MP (à vue / à terme 59 jrs) : 1 700 000 MDA margé à 5% à l'ouverture et 95% à relayer par un découvert mobilisable sur 03 mois ou 6 mois.
- Découvert mobilisable : 1 615 000 MDA relais des 95% du Credoc / rem doc MP sur 03 mois ou 06 mois.
- Escompte sur traite : 500 000 MDA
- Découvert : 150 000 MDA
- Caution d'entrepôt sous- douanes à hauteur de 10 000 MDA margé à 25% à la délivrance.
- Caution d'enlèvement 5 000 MDA
- Avance sur facture à hauteur de 100 000 MDA (80%)

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'AFFAIRE

**1. Présentation de l'entreprise : EURL PHARMABIO** est une société unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). C'est une PME spécialisée dans la production, le conditionnement et la commercialisation des produits pharmaceutiques. Elle a été créée en 1997 avec un capital social de 230 000 MDA.

#### 2. Historique de la relation

L'EURL PHARMABIO est cliente de l'agence Val d'Hydra '174' du groupe d'exploitation Alger-ouest depuis sa création en 1997, elle fait transiter par leurs guichets l'intégralité de leurs chiffre d'affaires, alors CPA est l'unique partenaire financier de l'EURL.

##### 2.1. Le mouvement d'affaires confié

Les mouvements confiés par la relation sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils démontrent la centralisation de son chiffre d'affaires aux guichets de l'agence.

**Tableau 02 : tableau récapitulatif du mouvement d'affaires confié**  
(Unité : MDA)

Années	2012	2013	2014	05/05/2015
<b>Mouvements confiés</b>	3. 572. 149 ,00	3.858.969,00	4.017 .819, 00	1.385.192,00
<b>Chiffre d'Affaires</b>	3.835.586,00	4.185.112,00	4.610.983,00	-
<b>Mouvements confiés / CA</b>	93,13 %	92,20%	87,13%	-

**Source : élaboré par les chercheurs sur la base des données de la Banque (CPA)**

On remarque que les mouvements confiés entre 2012 et 2014 est en augmentation permanente et le chiffre d'affaires est aussi en augmentation. Cette dernière est relativement faible par rapport l'augmentation des mouvements confiés, ce qui explique la dégradation du mouvement d'affaires confiés, qui était 93,13% en 2012 et 87,13%.  
Unité : MDA

## **2.2. Niveau d'utilisation des crédits accordés**

Un aperçu des anciens dossiers de crédit, nous a permis de constater que la relation a bénéficié à maintes reprises des concours bancaires de notre établissement pour financer essentiellement les besoins d'approvisionnement et les projets d'extension dont l'entreprise a fait l'objet. L'utilisation et le remboursement de ces crédits se sont fait sans aucun incident.

La relation a bénéficié des crédits d'exploitation suivants :

**Tableau 03 – facilité accordé auprès de la banque-**

Formes de crédits	Autorisés	Echéance
Credoc / rem doc MP	1.300 .000	26/05/2015
Découvert mobilisé	1.235.000	26/05/2015
Escompte traites	500.000	26/05/2015
Découvert simple	150.000	26/05/2015
Caution d'enlèvement	5.000	26/05/2015
Caution d'entrepôt	5.000	26/05/2015
Avance sur facture	100.000	26/05/2015
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3.295.000</b>	

**Source : élaboré par les chercheurs sur la base des données de l'autorisation de crédit.**

On observe que l'entreprise a bénéficié de plusieurs types de crédits d'exploitation

On constate que le découvert mobilisé et les crédits du commerce extérieur représentent la grande part de la totalité des crédits d'exploitation accordés par la banque, et que tous ont le même échéancier.

### **3. Analyse financière de l'entreprise**

#### **3.1. La Méthode des Grandes Masses**

##### ▪ L'équilibre financier

Il est apprécié à travers les valeurs structurelles ci-dessous :

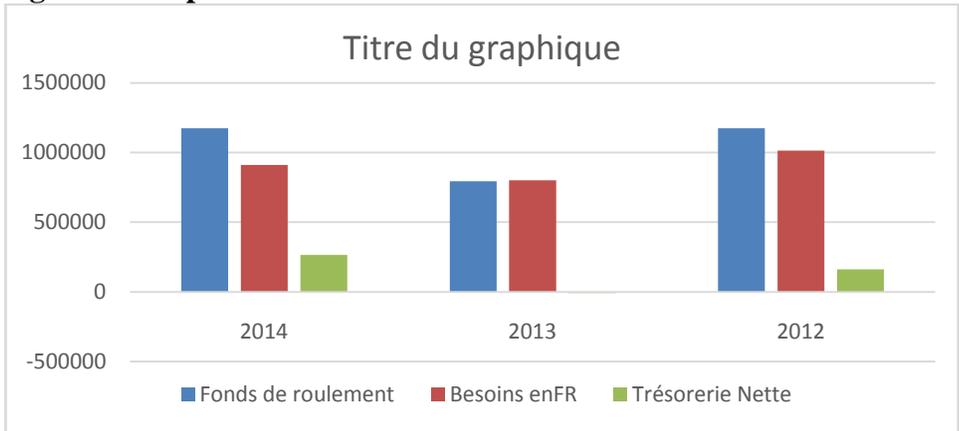
**Tableau 04 – variations de FR<sup>2</sup>, BFR<sup>3</sup> et la TN<sup>4</sup> (2012-2013-2014) -**

Unité : Milliers de DA

	2014	2013	2012
<b>Fonds de Roulement</b>	1.174.341,47	795.222,5	1.175.025,4
<b>Besoins en FR</b>	910.255,9	802.179,7	1.013.997,85
<b>Trésorerie Nette</b>	264.085,57	- 6957,2	161.027,55

**Source : élaboré par les chercheurs sur la base des données des bilans**

**Figure 01 : représentation des valeurs structurelles**



**Source : élaboré par les chercheurs sur la base des données du tableau.**

Nous constatons que le FR est appréciable pour l'année 2012 et 2014 par contre en 2013 a connu une chute brutale de 32%, cela est due à la réduction des dettes à long terme de 28% malgré l'augmentation des fonds propres. Pour 2014 l'importante augmentation est due principalement à la diminution de l'actif immobilisé (35%).

Concernant le BFR, ce dernier était à l'ordre de 1 milliard de dinars en 2012, a connu une diminution de 20% cela est causé par la diminution de l'actif circulant et plus exactement le poste 'stock et encours'.

En 2014, le BFR a connu une légère augmentation de 10%, malgré la diminution importante de l'actif circulant et cela à cause de la diminution du passif circulant.

La TN a connu deux changements, le premier entre 2012 et 2013 passant de 161 millions à (- 6) millions cela est traduit par l'augmentation des besoins en FR et la diminution du FR .Le deuxième changement était entre 2013 et 2014 ou l'entreprise dégage une trésorerie excédentaire et importante, cela est traduit par la réalisation d'un excellent résultat par rapport à l'année précédente (+ 50%).

## LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE\_\_\_\_\_

En 2014, avec un  $FR > 0$ ,  $BFR > 0$  et  $TN > 0$ , l'entreprise commence à connaître une situation d'équilibre financier sain. Ce qui démontre les capacités d'une bonne gestion dont disposent les dirigeants de la société.

### 3.1.1. La Méthode des Ratios :

**Tableau 05 –les rations de financement, liquidité et de solvabilité**

<i>La Structure Financière</i>					
Type de Ratios	le Ratio	Mode de calcul	2014	2013	2012
Le Financement	Financement immobilisations	CP / AI	2,60	1,70	1,96
	Autonomie Financière	DLMT / Fonds Pro	224 %	294 %	493 %
	Financement externe	DLMT / ACTIF	34 %	34 %	42,4 %
La Liquidité	Liquidité générale	AC /DCT	159 %	135 %	153 %
	Liquidité réduite	(AC – Stocks) / DCT	140 %	104 %	101 %
La solvabilité	Risque liquidatif	Fonds Pro / ACTIF	15 %	11 %	9 %
	Capacité de remboursement	DLMT / CAF	1,67	1,12	2,52

**Source : élaboré par les chercheurs sur la base des données fournis par l'entreprise.**

La structure financière de l'entreprise, comme le démontrent les ratios ci-dessus, est satisfaisante. Les actifs immobilisés, sur toute la durée de l'étude, sont largement couverts par les capitaux permanents et dégagent un FR positif et évolutif.

Quant à l'autonomie financière, l'entreprise n'est pas totalement dépendante des tiers avec un ratio de 34%.

La liquidité de l'entreprise est en général appréciables, les actifs circulants arrivent à couvrir la totalité des DCT et dégagent une marge qui atteint les **159%** en 2014. Cette marge représente un BFR que l'entreprise finance en partie par des crédits d'exploitation.

Enfin, l'entreprise n'est pas vraiment solvable car le ratio du risque liquidatif est inférieur à 25%, mais on peut noter qu'il est en augmentation permanente. Concernant le ratio 'capacité de remboursement' est défavorable pour l'entreprise car la norme prévoit qu'il soit proche de 3.

### **3.2. L'effet de levier financier**

On appelle « effet de levier » l'incidence de l'endettement de l'entreprise sur la rentabilité de ses capitaux propres (ou rentabilité financière).

#### **Exemple empirique :**

Soit le cas de l'entreprise Pharma bio concernant l'année 2014 qui dispose d'un actif économique de 1.908.431 Milliers DA, et soit la rentabilité économique qui est de 10%, nous allons calculer sa rentabilité financière selon la manière dont elle finance cet actif économique (cout de la dette  $i=7,75%$ ),  $IBS=23%$ .

**Tableau 06 – l'effet de levier-**

Libellé	Financement par capitaux propres seulement	Financement par capitaux propres et endettement
Capitaux propres	<b>1.908.431</b>	<b>589.312</b>
Dettes	<b>0</b>	<b>1.319.119</b>
Actif économique	<b>1.908.431</b>	<b>1.908.431</b>

## LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE\_\_\_\_\_

Résultat économique	$1.908.431 * 10\% = 190.843$	$1.908.431 * 10\% = 190.843$
Charges d'intérêts	0	$1.319.119 * 7,75\% = 102.231$
Résultat imposable	190.843	88.612
Résultat net	$190.843 * 0,77 = 146.949$	$88.612 * 0,77 = 68.231$
Rentabilité financière	7,7 %	11%

**Source : élaboré par les chercheurs sur la base des données de l'exemple empirique.**

Il apparait que le recours à l'endettement accroît la rentabilité financière. En l'occurrence on dira que l'effet de levier est de  $11\% - 7,7\% = 3,3\%$ .

De cet exemple empirique, nous avons remarqué que dans la première situation où l'entreprise est totalement financée par ces fonds propres, le résultat net est supérieur à celui de la deuxième situation où elle fait recours à l'emprunt bancaire mais la rentabilité financière de cette dernière est plus avantageuse.

### **\*ANALYSE DE LA RELATION : CPA- EURL Pharma bio :**

La relation CPA-Eurl Pharma bio existe depuis 1997 ; d'où les comptes de l'entreprise sont domiciliés chez la banque CPA ; donc c'est une relation ancienne (relation de longue durée), donc elle apparue comme un mécanisme de réduction du risque de crédit.

En outre, l'entreprise a opté pour une monobancarité de son financement. Cette monobancarité représente pour elle un gain de temps considérable. Au vu de la taille de l'entreprise et de son activité, elle ne peut pas se permettre de prendre le temps de gérer une multibancarité. Malgré le fait que l'exclusivité de la banque engendre des coûts légèrement supérieurs pour l'entreprise, ceux-ci sont nettement compensés par le gain de temps et les avantages qui découlent de ce type de financement.

L'entreprise étant un ancien client est toujours perçue comme un client solvable, notamment avec le respect de ses engagements contractuels vis-à-vis la banque, cette situation a permis à Pharma bio de bénéficier de tous les crédits qu'elle a demandé.

En engageant un financement avec le CPA, la société a vu son accès au crédit grandement facilité. La raison de cette accessibilité tient au fait que la relation entretenue par le passé s'est déroulée sans encombre. Autrement dit, la durée de la relation a réduit le risque perçu par la banque et a donc influencé positivement son accès au financement. De plus, la société entretient une relation globale avec le CPA ce qui signifie que les interactions entre les deux acteurs sont nombreuses. Cela permet ainsi à la banque d'obtenir une connaissance approfondie de l'entreprise et de connaître ses besoins. Par conséquent, la rapidité du processus de financement est accrue grâce à l'information collectée au préalable. Cette rapidité facilite la gestion du financement de l'entreprise.

L'étude de marché est un moyen très efficace pour se prémunir des risques, alors la banque effectue des études de marché, notamment sur le secteur pharmaceutique qui est en forte expansion. A cet effet, la Pharma bio occupe une place importante sur la scène commerciale de cette branche d'où les marchés qu'elle présente sont garantis.

L'Eurl Pharma bio a bénéficié de plusieurs types de crédit, notamment à travers la mobilisation des montants importants en matière de crédits d'investissement pour les différents projets.

### **Conclusion :**

En Algérie, le système bancaire a connu des réformes ayant pour objectif l'instauration d'un environnement adéquat aux banques pour qu'elles puissent exercer leur métier sous les critères de commercialité (rentabilité et sécurité).

La banque est le propulseur du développement et le reflet de l'état économique ; son rôle est d'assurer l'intermédiation financière entre les détenteurs de capitaux et ceux qui subissent un besoin de financement par la collecte et la distribution des ressources (les crédits).

## **LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE**

---

Le CREDIT POPULAIRE d'ALGERIE a dû changer sa vision des choses, en apportant des modifications, en se fixant des objectifs à atteindre et d'adapter une stratégie conforme à celle du pays. Surtout en ce qui concerne le financement de l'exploitation : c'est une phase primordiale dans l'activité de l'entreprise, qui suit l'investissement dans l'optique de stimuler la relance économique.

Les banques, et à travers les crédits d'exploitation, participent d'une façon pertinente dans le développement de l'activité des PME en Algérie, et ceci par le financement du déficit de la trésorerie qui a un effet négatif sur le cycle d'exploitation.

Dans l'opération d'octroi du crédit, la notion du risque du crédit est indissociable, et pour en faire face les banques exigent des garanties qui sont en général sous forme d'hypothèques.

Dans le but de minimiser le risque de non remboursement, les banques font recours à l'étude financière pour l'entreprise qui demande un crédit et exigent des garanties. Malgré ces précautions, les banques ne négligent pas le facteur de la confiance.

Cependant la décision de financement d'un crédit d'exploitation dépend de plusieurs critères, à savoir :

- Une bonne connaissance des clients ;
- Une documentation complète concernant l'objet du crédit ;
- Une analyse et une étude approfondie et détaillée de la situation financières des demandeurs de crédits.

### **Suggestions et recommandations**

À travers notre travail de recherche et les constats que nous avons faits, nous pouvons formuler les suggestions suivantes :

- Les banques en Algérie doivent impérativement s'insérer dans le processus économique et devenir des agents influents

pour booster l'économie Algérienne, et suivre la stratégie économique du pays tel que le soutien des jeunes qui n'est fait que par les banques publiques ;

- Abandonner la gestion administrative des crédits au profit d'une gestion économique;
- Développer les moyens de paiements électroniques ;
- Adopter les nouvelles techniques managériales et de marketing ;
- Investir dans la matière grise (formation des cadres) ;
- Libérer les entraves à travers la création d'un réseau permettant la communication et l'échange du savoir-faire entre les différentes banques ;
- Elargir la gamme de produits en s'intéressant aux différentes catégories de la société en vue de réduire le chômage, et l'amélioration du niveau de vie.

### **Bibliographie :**

- La loi N° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit modifiée et complétée
- La loi N°01-18 du 12 décembre 2001 relative à l'orientation sur la promotion de la PME en Algérie
- L'ordonnance N° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit
- BENHALIMA A., pratique des techniques bancaires – référence à l'Algérie, *Editions Dahleb*, Alger, 1997 ;
- S.BERKAL, mémoire magister " les relations Banques / Entreprises Publiques, portées et limites ", université de Tizi-Ouzou, 2012
- Nakamura J-L., la relation banque-entreprise, revue d'économie financière, 1999, n°54

## **LE PROCERSSUS DU FINANCEMENT BANCAIRE**

---

- Jean BARREAU, Jacqueline DELAHAYE, Gestion financière Manuel & applications, Dunod, 10 ème édition, 2013,
- Abdelkrim NAAS, le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché, édition INAS, 2003,
- A. CHELIL, mémoire « PME en Algérie : réalités et perspectives », université de Tlemcen,